



UNION NATIONALE

ATTRIBUTION DU LABEL CPIE : ÉTAPE 1

Votre association peut-elle entrer en démarche de labellisation CPIE ?

Le cahier des charges du label « CPIE » est constitué de 5 critères « préalables », qui doivent tous être remplis pour entrer en démarche de labellisation.

La première étape vise à vérifier la conformité de votre association à ces critères.

PIÈCES À FOURNIR À L'UNION NATIONALE DES CPIE pour vérifier la conformité de votre association aux critères préalables du label CPIE

Pièces à fournir...	... pour l'étude du ou des critères préalables suivants
Copie de l'extrait du Journal officiel informant de la création de l'association.	Structure associative
Statuts de l'association.	Valeurs Objet social Fonctionnement de la structure
Règlement intérieur (<i>qui complète les statuts, s'il existe</i>).	Valeurs Fonctionnement de la structure
Charte (<i>s'il y en a une</i>).	Valeurs
Projet associatif (<i>s'il existe un document formalisé différencié des statuts</i>).	Valeurs
Orientations stratégiques, projet stratégique (<i>s'il existe un document formalisé</i>)	Valeurs, objet social, structure professionnelle
Dernier rapport d'activité validé par l'assemblée générale.	Objet social
Document attestant que la structure est un acteur représentatif du secteur de l'environnement (<i>agrément, notamment</i>).	Objet social
Liste des membres des instances dirigeantes : -conseil d'administration ; -bureau ; -autre instance dirigeante. <i>Précisez : prénom, nom, profession, mandat électif éventuel, fonction dans l'instance et ancienneté.</i>	Fonctionnement de la structure
Procès verbaux et/ou feuilles d'émargement des réunions de toutes les instances dirigeantes entre les deux dernières assemblées générales.	Fonctionnement de la structure
Dernier récépissé préfectoral de changement dans la composition de l'instance dirigeante.	Fonctionnement de la structure
Procès verbaux et feuilles d'émargement des 3 dernières assemblées générales ordinaires.	Fonctionnement de la structure
Liste des membres de l'association (<i>tableau distinguant les personnes physiques et les personnes morales</i>).	Fonctionnement de la structure
Tout document permettant aux membres de connaître les modes de diffusion des documents cités ci-dessus.	Fonctionnement de la structure

Pièces à fournir...	... pour l'étude du ou des critères préalables suivants
Tableau du personnel salarié avec mention : -de l'intitulé du poste ; -du type de contrat (CDD/CDI) ; -de la date de recrutement ; -de l'intitulé exact des diplômes obtenus par la personne ; -du nombre d'années d'expérience de la personne.	Structure professionnelle
Tout document attestant de l'application d'une convention collective adaptée à la structure.	Structure professionnelle
Derniers comptes annuels et dernier rapport financier.	Structure professionnelle
Attestation sur l'honneur que la structure souscrit aux obligations légales en matière comptable et financière.	Structure professionnelle
Deux exemples d'outils de pilotage en vigueur dans l'association. <i>Exemples d'outils : planning, tableau de suivi des activités et des projets, outils de décompte de temps de travail, ...</i>	Structure professionnelle
Fiches de postes des salarié.e.s (<i>intitulé, missions principales, activités principales et secondaires, responsabilités</i>)	Structure professionnelle
Organigramme de l'association.	Structure professionnelle
Grille utilisée pour réaliser l'entretien annuel avec les salariés.	Structure professionnelle

**L'ensemble de ces documents est à envoyer à
l'Union nationale des CPIE :**

Par courrier électronique :

demarchelabel@uncpie.org

ou

Par voie postale :

26 rue Beaubourg • 75003 Paris

Une réponse vous parviendra environ un mois après l'envoi des pièces.